

Convocation du 08 janvier 2016  
Affichage du 08 janvier 2016  
Nombre de membres en exercice : 11  
Nombre de membres présents : 09

### **ORDRE DU JOUR**

- Approbation du dernier compte rendu
- Décision modificative sur budget 2015
- Dépenses avant le vote du budget 2016
- Adhésion à Synergie
- Adhésion au groupement de commande de la CCPCG pour acquisition d'un copieur
- Compte rendu des commissions
- Questions diverses

L'an deux mil seize, le 14 janvier à 20h30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de Laurence DESCHAMPS, Maire.

#### Présents :

Jean-François AULNETTE, Dominique DENIS, Sylvie De CHITRAY, Cécilia GERMAIN, Daniel GENDRY, Jean-Savin LEGOUAIS, Jean-René MÉNAGE, Elisabeth ROUSSELET,

#### Absent excusé :

Jean-François GUILOIS donne pouvoir à Jean-François AULNETTE  
Céline DUVAL donne pouvoir à Dominique DENIS

Secrétaire de séance : Jean-René MÉNAGE. Daniel GENDRY

### **APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU**

En l'absence de remarque formulée, le compte rendu de la séance du mardi 10 novembre 2015 est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil.

### **DECISION MODIFICATIVE sur budget 2015 (communal) n°2016-01-01**

Afin d'effectuer le paiement des dernières factures, il est nécessaire de provisionner des comptes pour rééquilibrer le budget.

Le Conseil municipal prend acte et décide les modifications suivantes :

275 ID	Dépôt et cautionnements versés (citerne gaz)	240.00 €
2188 ID	Autres immobilisations	- 240.00 €
6574 FD	Subvention aux associations (OGEC)	300.00 €
022 FD	Dépenses imprévues	- 300.00 €
7391171 FD	Dégrèvement Jeunes agriculteurs	+ 336.00 €
022 FD	Dépenses imprévues	- 336.00 €

Il charge Mme le maire de :

- Modifier les comptes des Budgets comme proposé ci-dessus,
- Prévenir Mme le trésorier de cette décision modificative.

### **DEPENSES AVANT LE VOTE DU BUDGET 2016 n°2016-01-02**

Mme le Maire expose la possibilité d'engager, de liquider et de mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif, dans la limite du quart des crédits votés lors du budget de l'exercice précédent, sous réserve d'y avoir été préalablement autorisé par le Conseil Municipal.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'autoriser Mme le Maire à engager, liquider et **mandater les dépenses** :

- **D'investissement** dans la limite du quart des crédits inscrits en 2015.

Notamment la dépense concernant l'achat de stores pour une location communale, au compte 2132 « Immeubles de rapport », pour un montant de 251.90 € TTC.

- **De fonctionnement** dans la limite des crédits inscrits en 2015.

Notamment la dépense concernant le financement des activités sur le temps scolaire (semaine de 4 jours), au compte 6574 « Subventions aux associations », pour un montant de 1950€ TTC à réseau Chrysalide.

### **ADHESION A L'ASSOCIATION »SYNERGIES » n°2016-01-03**

Jean René Ménage rappelle le rôle de l'Association, qui anime le réseau des collectivités en marche vers le développement durable.

Synergies a pour objectifs d'encourager :

- à la maîtrise de l'énergie (sobriété / économies / efficacité énergétique),
- au développement des énergies renouvelables locales,
- aux démarches globales de développement durable.

L'énergie étant par nature une problématique transversale, Synergies peut la décliner en d'autres thèmes comme la consommation (gaspillage alimentaire...), les déchets, la santé, les solidarités, la citoyenneté...Près de 40 ateliers sur diverses thématiques depuis 6 ans :

- Une aide au défrichage de projets (mise à disposition de temps d'animateur)
- La possibilité de solliciter des élus identifiés pour leur expérience sur laquelle s'appuyer
- Une lettre d'information

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil municipal décide de renouveler son adhésion pour 100 € (compte 65733).

### **ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE DE LA CCPCG POUR ACQUISITION D'UN COPIEUR n°2016-01-04**

Dans une logique d'économie de marché et conformément à l'article 8 du Code des marchés publics, il est proposé de constituer un groupement de commandes entre la Communauté de communes du Pays de Château-Gontier, les communes intéressées et toutes autres entités intéressées pour de recourir à un marché d'achat, de location et de maintenance de photocopieurs.

Dans le cadre de ce marché, la Communauté de communes du Pays de Château-Gontier sera désignée comme coordinatrice du groupement de commandes et sera chargée à ce titre de :

- Lancer la procédure et de mener l'ensemble des opérations de sélection des candidats, dans le respect des règles prévues par le Code des marchés publics
- Ouvrir les plis et juger les offres,
- Procéder à la mise au point éventuelle du marché.

Chaque membre du groupement de commandes signe et notifie son marché. Chacun des membres du groupement reste responsable pour ce qui le concerne de l'exécution et du paiement de sa part dans le marché.

Décision :

Au regard de ces éléments, les membres du Conseil Municipal décident :

- D'approuver la constitution d'un groupement de commandes entre la Communauté de communes du Pays du Château-Gontier, les communes intéressées et toutes autres entités intéressées,
- De l'autoriser à signer la convention constitutive dudit groupement, en vue de la passation d'un marché public relatif à ce marché d'achat, de location et de maintenance des photocopieurs, ainsi que tout document se rapportant à ce dossier.

### **COMPTE RENDU DES COMMISSIONS**

#### **Commission Finances**

Les premières projections ne sont pas optimistes. Il sera compliqué d'effectuer de grands travaux en 2016. Le budget du lotissement du verger sera à l'ordre du jour en février, le budget communal en mars.

Pour la réfection de la voirie, nous consacrerons le même budget qu'en 2015, trop peu à notre grand regret.

Nous espérons que le projet de réparation de la couverture de l'église pourra être mené à bien, notamment dans un objectif de sécurité. Des subventions sont en cours de demande.

Madame le maire regrette cependant que certaines dépenses soient soumises à des minimum de dépenses en d'investissement, celles-ci étant trop élevées pour notre commune, au regard de notre capacité d'autofinancement.

Dans la conjoncture économique actuelle, où l'on nous parle d'économie, il paraît incohérent d'inciter à dépenser plus, afin d'être éligible au versement d'aides, alors que beaucoup de petites communes n'ont plus les moyens.

#### **Commission Bibliothèque**

Rappel : Le mercredi 27 janvier à 15h30, l'équipe de la bibliothèque proposera à tous les enfants une heure du conte (animation gratuite).

Ces 3 dernières années, l'achat de livres a été subventionné par la CCPCG à hauteur de 767.25 €.

Cette participation pourrait être renouvelée après étude, deux conditions d'obtention : Maximum 1550 € sur 3 ans – Dépenser le même montant que l'aide demandée.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **Renégociation des contrats d'assurance communaux**

Il s'agit des contrats concernant les bâtiments, véhicules utilitaires et agricoles. Elle va permettre une économie de 885€.

#### **Agent communal**

Le contrat de Damien TALVARD a été renouvelé au 1er janvier 2016 sur la base de 35h00.

#### **Assainissement collectif : Les lagunes**

Elles permettent de traiter les eaux usées des différentes habitations du bourg, avant d'être rejetées dans le milieu naturel (rivières, sols).

Avant d'être envoyées dans les bassins appelés lagunes (dans lesquels elles sont traitées par des bactéries générées par des algues, phytoplanctons...), les eaux usées passent sur un dégrilleur, afin de retenir d'éventuels déchets non dégradables qui pourraient venir endommager l'installation ou augmenter la pollution.

Or chaque semaine, l'agent communal récupère lingettes pour bébé (non dégradable !), préservatifs, jusqu'à une fourchette ...

Nous faisons appel au civisme de chacun : protégeons notre nature et préservons nos installations, pour limiter les entretiens onéreux.

**Projet d'un accueil itinérant du centre social**

Le Centre social du Pays de Château-Gontier, démarre son nouveau projet social, à compter de 2016. Dans ce cadre, le Centre social souhaite mettre en place dès le début de l'année 2016, un accueil itinérant, intitulé "Café Papot".

Le Café Papot' serait un espace convivial ouvert à tous, pour discuter, déguster un café, un thé. C'est l'occasion de découvrir l'actualité du Centre social, des évènements locaux et d'échanger autour d'idées, de projets et surtout d'être à l'écoute des habitants.

Dans cette optique, le centre social est à la recherche de lieux d'accueil.

Le conseil propose la salle associative « Le Papinai »

**Dates des prochains Conseils Municipaux**

Lundi 15 février - Mardi 15 mars - Mercredi 13 avril - Jeudi 19 mai - Lundi 20 juin - Mardi 05 juillet - Mercredi 07 septembre 2016.

**L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question diverse n'étant évoquée, Madame le maire clôt la séance à 11h20.**

**Prochaine séance le jeudi 28 janvier 2016 à 20 h 00.**

<b>Délibérations prises</b>	<b>Membres présents</b>	<b>Signatures ou Observations</b> <b>Préciser si « pouvoir »</b>
DEPENSES AVANT VOTE DU BUDGET 2016 n°2016-01-02  DECISION MODIFICATIVE sur budget 2015 (communal) n°2016-01-01  ADHESION A L'ASSOCIATION »SYNERGIES » n°2016-01-03  ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE DE LA CCPCG POUR ACQUISITION D'UN COPIEUR n°2016-01-04	Laurence DESCHAMPS	
	Jean-René MENAGE	
	Daniel GENDRY	
	Cécilia GERMAIN	
	Jean-François GUILOIS	
	Jean-François AULNETTE	
	Élisabeth ROUSSELET	
	Dominique DENIS	
	Jean-Savin LE GOUAI	
	Sylvie de CHITRAY	
Céline DUVAL		